

**Compte-rendu de la réunion des référents de proximité
Etablissement Spectacles
20 mars 2025**

Début de réunion : 14h

Référents de Proximité :

[illegible]

1. Points d'information du Chef d'établissement

Sujets d'actualité

Cast Recommendation :

Du 5 février au 12 mars 2025 : les Cast Members sont invités à recommander à leurs familles et leurs proches de rejoindre les équipes de Disneyland Paris.

Si la personne recommandée est embauchée, le Cast Member peut percevoir jusqu'à 500 euros.

La liste des métiers éligibles à la recommandation est disponible sur le Hub.

Si le candidat recommandé est retenu :

- Pour une embauche en CDI : 250 € seront versés à la fin de la période d'essai si celle-ci est validée et 250 € versés à la fin du 6e mois du contrat de travail de la personne recommandée.
- Pour une embauche en CDD de plus de quatre semaines : 250 € seront versés à la fin de la période d'essai si celle-ci est validée.

✚ Index égalité professionnelle hommes-femmes : score 99/100

✚ Campagne de recrutement d'alternants :

La campagne de recrutement a débuté depuis le 3 mars 2025 sur notre site Disney Careers. Cette année, plus de 280 postes sont à pourvoir dans de nombreux domaines, dont environ deux tiers dans les fonctions opérationnelles, services techniques et encadrement et un tiers dans les fonctions supports. Nouveauté cette année, un événement de recrutement dédié aux fonctions opérationnelles, services techniques et encadrement se tiendra le mercredi 26 mars 2025 de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h au Bâtiment Bellini. Les Cast Members actuellement en alternance au sein de Disneyland Paris recevront bientôt dans leur coffre-fort personnel le processus à suivre s'ils souhaitent rester au sein de l'entreprise pour une nouvelle année d'alternance.

✚ Campagne d'inscription à la crèche Petit Chaperon Rouge :

La campagne de préinscription pour la rentrée en septembre 2025 a commencé lundi 3 mars et finit le 6 avril 2025. Les Cast Members peuvent effectuer donc dès à présent leur demande directement sur la plateforme www.lpcr.fr avec le code DLP2025. L'équipe Service Familiales Les Petits Chaperons Rouges sera également présente sur site pour répondre à toutes les questions des Cast Members. Les permanences se tiendront de 8h à 16h les : Jeudi 6 mars à la Conciergerie d'entreprise du bâtiment Dreams / Mardi 18 mars dans le hall d'ImagiNations / Mardi 1er avril dans le hall d'ImagiNations.

✚ Campagne de nomination The Walt Disney Legacy Award:

La période de nominations de la septième édition du programme de reconnaissance The Walt Disney Legacy Awards est ouverte jusqu'au 28 mars 2025. Pendant la période de nomination, comme chaque année, les Cast Members sont invités à soumettre la ou les nomination(s) sur le site dédié.



raphe Disney Dream Day:

lique qu'une prime pour les photographes qui font le disney dream place. Les Cast Members éligibles et positionnés en tant que

photographe et ayant effectué au moins un tour Disney Dream Day (DDD) dans la journée, percevront une prime journalière de 18.66 euros bruts. Le versement de cette prime tient compte de la spécificité technique que requiert cette position notamment par l'absence de cahier des charges et la diversité des photographies prises (spectacles, restaurants, attractions et de reportage), des conditions d'exercice différentes et propres à chaque tour DDD : photographie toute la journée, différents lieux de prise de vues en intérieur et en extérieur, contact avec une clientèle dite « VIP », raisons pour lesquelles l'exercice de cette position est conditionnée à une formation spécifique les permettant à la tenir.

Les Cast Members concernés sont les Photographes à partir du coefficient 181 et 1 an d'ancienneté sur l'emploi de photographe.

Cette prime sera effective à compter du 1er mars 2025 (date de mise en production : paie d'avril avec rétroactivité sur mars).

Point sur les effectifs

Fin février, l'établissement comptait 2564 salariés (2631 en décembre 2024).

- CDI : 1358 femmes et 1114 hommes
- CDD : 66 femmes et 26 hommes

Dont 21 alternants : 17 apprentis et 4 contrats de professionnalisation.

	28/02/2025	28/02/2025	28/02/2025	28/02/2025	
	CDD	CDD	CDI	CDI	Grand Total
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	
	2	1	168	224	395
AMA	3	1	158	213	375
AMN	40	10	515	419	984
NCA	21	14	517	258	810
TOTAL	66	26	1358	1114	2564

	AMN	AMN	NCA	NCA	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Total
Dont Alternants					
Apprenti	5	1	6	5	17
Contrat de professionnalisation Ecole		1	2	1	4
Total	5	2	8	6	21

lique que le plan de prudence est encore en vigueur.

Elle indique les théâtres fermés :

- Réouverture au 5 avril de Lion King
- Mickey le magicien fermé jusqu'au 21 avril
- Together ouvert jusqu'au 20 avril
- Ouverture 17 mai du Show d'Alice

te que le service médical First Aid du Disney Village est fermé et que c'est qui est ouvert.

2. Echanges sur les réclamations remontées

▪ Emploi

Les Référents de proximité indiquent que depuis plusieurs mois la gestion des équipes régie est difficile à comprendre. Les dernières promotions au poste de régisseur sont inexplicables aux yeux des assistants qui ont fait leurs preuves et qui se voient dépassés par les derniers arrivés. Ils voudraient avoir une politique plus transparente sur les promotions, car il y a un sentiment d'injustice.

ond que l'évolution et le développement de nos collaborateurs est au s et de notre feuille de route de l'année. Le choix du candidat pour une promotion est resté de la responsabilité du manager concerné.

L'ancienneté, même si souvent est un gage d'expérience n'est pas un critère prioritaire d'évolution, pour autant, l'équipe de management des scènes a pris le point et elle met en place dès maintenant et pour les prochaines promotions, une procédure juste et claire à savoir :

- Ouverture officielle du poste
- Communication élargie du/des postes vacants
- Sélection des candidats en fonction des prérequis
- Entretien
- Communication individuelle de la réponse (positive/négative)
- Si réponse négative : débriefing individuel et mise en place de plan d'action de développement

ute qu'elle invite les assistants régisseurs intéressés à contacter leur imer leur souhait d'évolution et ainsi mettre en place un plan d'action de développement adapté.

Les Référents de proximité indiquent que dernièrement, les équipes régies ont reçu un mémo concernant le port obligatoire de la dotation officielle. Malheureusement, depuis plus de 10 ans, les pantalons sont catastrophiques au niveau des coupes, des tailles et des longueurs de jambes, du coup les salariés viennent avec des pantalons achetés par eux même. Sans parler des pénuries des tailles disponibles. Ainsi, ils souhaitent savoir quel sera le seuil de tolérance pour ceux qui souhaitent être habillés correctement avec leurs propres vêtements noirs.

end le point et le comprend. Elle indiqu s le ndant, même si le port de la dotation une tolérance sur le pantalon noir, en attendant que le pantalon adéquat soit trouvé.

- Divers (connexion internet Nala, dotations, D-Time, communication de la visite médicale)

Les Référents de proximité indiquent qu'en décembre, une équipe de saisie a vu le jour pour le département spectacle et les équipes régie ont laissé la main sur la saisie tout en gardant la gestion des problématiques liées aux erreurs faites en saisie et aux rattrapages auprès du service paie par la suite. Ils sont inquiets avec l'arrivée de D-time quant à l'absorption de la charge de travail dans le cadre de la reprise par les équipes de la régie de la modification et la saisie des exceptions, ainsi que la validation journalière et hebdomadaire.

Elle explique que l'équipe saisie a toujours été là. D-Time est un projet qui vise à apporter davantage de flexibilité et de rapidité dans la saisie des informations pour le temps de travail de nos populations CDI et CDD. La saisie dans DTime est censée se substituer à la saisie dans un fichier qui est ensuite transmis à l'équipe saisie par les régisseurs donc à priori pas d'ajout de charge de travail. Enfin aucun changement pour la saisie des Intermittents qui continue de se faire dans Movin Motion par l'équipe Saisie. Dans cette phase de transition, nous continuerons de monitorer la charge de travail des régisseurs et restons ouvert à toute proposition d'amélioration. L'équipe saisie est également présente en support et accompagnement.

Elle reconnaît que la prise en main de l'outil est complexe, mais que suite aux remontées des soucis, ça va beaucoup mieux.

Les Référents de proximité voudraient que dans les équipes parades, lors de la prise d'un rendez-vous avec la médecine du travail, il soit possible d'être prévenu du rendez-vous dès la validation de celui-ci.

Elle indique que la volonté de la Direction est de pouvoir planifier les rendez-vous entre la convocation au salarié, à moins que ça ne soit un rendez-vous d'urgence.

Une attention particulière sera portée afin que ces « convocations » soient bien distribuées à l'avenir.

Les Référents de proximité expliquent que dans la fiche de poste des coefficients 175/181 il est indiqué que l'on peut être amené à assurer des positions non artistiques dites « de sécurité » ou de « gestion des flux » autour des personnages pendant les Sets. Ils s'étonnent qu'au DLH un ACC est affecté à une position de gestion de flux sans présence de personnages afin de préparer l'arrivée d'un personnage qu'il n'accompagne pas, tel un Guest Flow?

Elle explique que dans la CCN on ne dit pas tout à fait cela. Il peut arriver que de CC doive sortir et ouvrir le chemin pour l'arrivée du personnage, mais sur la troupe royale au DLH, ce n'est plus le cas.

Elle indique qu'il a déjà vu des ACC shifté sur cette mission encore récemment.

Elle est étonnée et prend le point afin de vérifier.

Les Référents de proximité souhaiteraient savoir où en sont les problèmes de connexion internet sur le bâtiment Nala.

Elle prend le point du souci rencontré avec le Wifi.

Les Référents de proximité s'étonnent du passage de 3 positions régisseurs par jours à 2 positions régisseurs par jour.

plique qu'historiquement, le nombre de régisseurs était très aléatoire, en idé qu'il y ait 2 positions régisseurs par show.

Elle rappelle que sur la période pré COVID, les positions régies sur les scènes étaient dépendantes de la décision, pas toujours équitables, des productions. Afin d'aligner les besoins et répondre aux obligations sécuritaires il avait été décidé alors (direction des scènes et production) que le besoin journalier en exploitation était de 2 positions régie par théâtre.

Était entendu par théâtre :

- Animagique Theatre
- Frontierland Theatre
- Studio Theatre
- Studio D

Lors de la réouverture des théâtres post Covid, les positions régies ont dû être adaptées suivant nos produits proposés (selfie spot).

Lors de la réouverture de nos spectacles, notamment Lion King, MATM et Studio D, nous étions dans l'obligation de faire des test COVID à nos artistes, ces tests ne se faisant pas toujours dans les théâtres, une troisième position régie avait alors été demandé pour palier à ce surcroît d'activité.

Dès lors que nous n'avons plus ces obligations sanitaires depuis plusieurs mois et que nous continuons notre plan d'allègement de la charge administrative des équipes régie, il a été décidé pour ces théâtres, de revenir à 2 positions régie par jour d'exploitation.

Évidemment, en cas de surcroît d'activité et à la discrétion du management, il pourra être étudié le rajout d'une position ponctuelle, afin de palier à ce surcroît d'activité. La santé et la sécurité des Casts Members sera toujours notre priorité, le manager de la scène restera très vigilant à la fatigue morale et physique de ses équipes et sera en capacité d'adapter ponctuellement son Staffing.

ndique que sur Starport, il y a des problèmes d'électricité statique avec mières et personnages n'en peuvent plus.

ique que la Chargée de prévention a pris le point et va regarder ce qu'il

ande s'il est possible d'avoir les tenues ACC à l'auberge.

ond qu'il avait été décidé le changement de costume, afin qu'on ait le uveau costume sera disponible à Nala et on verra s'il est possible de le mettre également à Dreams.

Fin de réunion : 16h

Prochaine réunion le **vendredi 16 mai 2025 à 9h30.**

Les Référents de proximité ont **jusqu'au lundi 28 avril 2025,** pour envoyer les réclamations qu'ils souhaitent traiter en réunion.

ectacles